COUVREUR (H/F)

#étanchéité #isolation #hauteur

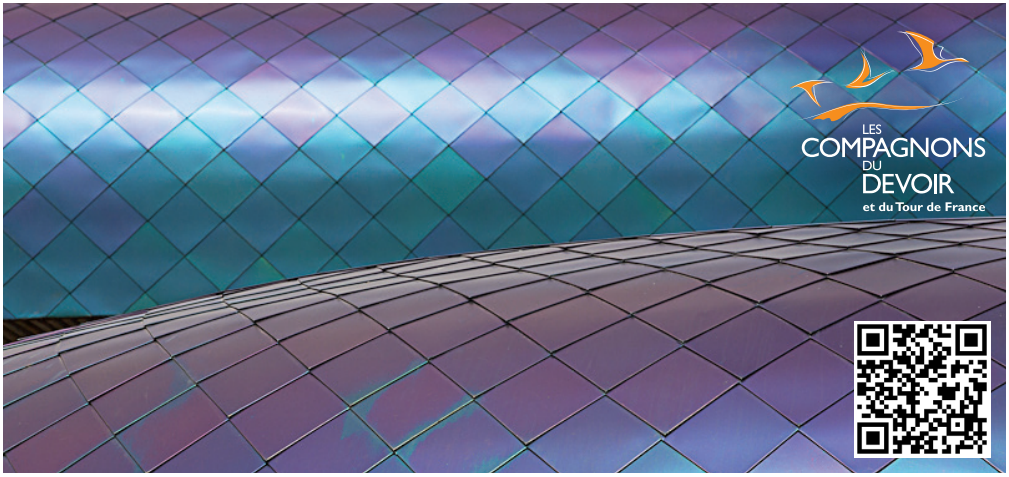

© 10-2020 Compagnons du Devoir - Crédits photos : Thierry Caron / Divergence - iStock - Ne pas jeter sur la voie publique.

Le couvreur réalise l'enveloppe d'une construction (toits et murs) pour la protéger des intempéries. Son champ d'action est vaste et s'étend des bâtiments traditionnels ou historiques, jusqu'aux constructions contemporaines. Partenaire actif du développement durable, il/elle réalise l'isolation, l'installation des capteurs solaires, les toits et les murs végétaux. Les caractéristiques géographiques culturelles et climatiques des chantiers influent sur le choix des matériaux à utiliser (tuile, ardoise, métal, bois).

Les qualités requises sont l'agilité, l'organisation et l'aptitude au travail en équipe.

DÉBOUCHÉS

Ouvrier(e) qualifié(e) – Chef(fe) de chantier – Métreur(se) bureau d'études - Conducteur(trice) de travaux – Chef(fe) d'entreprise…

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 540 € en début de carrière
et à partir de 2 500 € pour un(e) chef(fe) d'équipe.

PARCOURS DE FORMATION *

après une 3e (dès 15 ans) | post-CESS | j'ai un diplôme du métier

CAP Couvreur (2 ans)
(option : mention complémentaire Zinguerie)

CAP Couvreur
(1 an)

départ sur le Tour de France + une étape internationale d'un an minimum

Mention complémentaire Zinguerie (1 an)

BREVET PROFESSIONNEL (2 ans)

DEUST Bâtiment et construction (3 ans)
Conduite de travaux en écoconstruction parcours Couverture et enveloppe
(en partenariat avec le CNAM)

LICENCE PRO (1 an)
Arts et métiers du bâtiment
(en partenariat avec le CNAM)

** Parcours susceptible d'évoluer ;* ***Formations dispensées en France.***

INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.